

Procès Verbal du Conseil d'école du 21-10-2022

Les membres du conseil d'école :

Ecole de Beaulieu

Ecole de Têche

Les élus :

M. Didier CORVEY-BIRON, maire
Mme Annie BERECHÉ, adjointe
Mme Valérie DROUVIN, conseillère municipale
M Christian ALBERTIN, adjoint

M. Philippe CHARBONNEL, maire
M. David JOBIN, adjoint

Les enseignantes :

Mme Aude MAILLET, directrice (GS-CP)
Mme Cathy GUICHARD (PS-MS)

Mme Fabienne GIRARD, directrice (CM1-CM2)
Mme Cyrielle COTTE (CE1-CE2)

Les représentants des parents d'élèves :

Mr Bertrand UZEL
Mme Ophélie BOURGEOIS

Mme Stéphanie RAHOUI
Mme Virginie CROIZAT

Les délégués départementaux de l'éducation nationale :

Mme Ghislaine TROUILLOUD

Personnes excusées :

M Frédéric NOBLE, Inspecteur de l'Education nationale
Mme Marine ROUX-BERNARD et Mme Marie FEUGIER, représentantes des parents d'élèves
Mme Laure ALBERTIN, conseillère municipale, M David GRAND, conseiller municipal (Beaulieu)
Mme Alix GLENAT et Mme Yolène MATHON, conseillères municipales (Têche)
Mme Marie-France ARGOUD, DDEN

1-Le rôle du conseil d'école

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- établit et vote le règlement intérieur de l'école
- participe à l'élaboration et adopte le projet d'école
- donne son avis sur les questions intéressant la vie de l'école, notamment :
 - Les actions pédagogiques et éducatives
 - L'utilisation des moyens alloués pour l'école
 - Les conditions d'intégration des enfants handicapés
 - Les activités périscolaires
 - La restauration scolaire
 - L'hygiène scolaire
 - La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire
 - Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République
- donne son accord pour l'organisation des activités complémentaires éducatives

Les sujets et les questions qui sortiraient de ce cadre ne seront pas traités en conseil d'école.

➤ **Remarque**

Toutes les questions émanant ou de l'équipe enseignante seront traitées au fil des sujets abordés.

Les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 7/10/22. De nombreux parents ont souhaité se présenter à Beaulieu et nous nous réjouissons de l'intérêt qu'ils portent à l'école. Malheureusement, il ne peut y avoir que 4 postes (2 postes de titulaire et 2 postes de suppléant).

Le taux de participation à Beaulieu était de 93,02% et à Têche de 81,69%.

2-Les effectifs 2022-2023

En date du 21/10/2022 : 86 élèves

Ecole de Beaulieu : 49 élèves

- Classe PS-MS : 27 élèves
 - 11 PS
 - 16 MS
- Classe de GS-CP : 22 élèves
 - 7 GS
 - 15 CP

Ecole de Têche : 37 élèves

- Classe de CE1-CE2 : 14 élèves
 - 7 CE1
 - 7 CE2
- Classe de CM1-CM2 : 23 élèves
 - 14 CM1
 - 9 CM2

3 Le règlement intérieur et les chartes

Après lecture et vote des membres de droit, le règlement intérieur du RPI est adopté par le conseil d'école et sera distribué prochainement aux familles.

La charte de la laïcité

Elle est affichée dans les deux écoles et donne lieu à des activités en classe. Les enseignants ont une journée de stage consacrée à cette thématique.

La charte à l'usage des réseaux, de l'internet et des services multimédias à l'école

Elle a été signée par les adultes utilisateurs dans chacune des écoles.

4-Le budget

Les mairies versent une subvention par élève de 53 € pour les fournitures et 21€ pour les sorties scolaires.

Nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que le coût des transports a beaucoup augmenté. Le coût des fournitures scolaires est également en hausse en particulier celui du papier.

L'APEBT (Association des Parents d'Elèves de Beaulieu et Têche) participe au financement de sorties scolaires et d'activités sportives. Cette année, la subvention prévue est de 2000 € par classe.

5 La sécurité et le protocole sanitaire

-Les plans particuliers de mise en sécurité (PPMS) et l'exercice incendie

- Ecole de Têche :
 - Un exercice « attentat-intrusion » a été effectué le 18 octobre. Le scénario choisi a été la fuite. Bonne réactivité des élèves et des adultes. Mais la directrice, en lien avec la mairie, prévoit l'installation d'un signal lumineux pour prévenir les classes entre elles. (un devis est en cours).
- Ecole de Beaulieu :
 - Un exercice incendie a été effectué le 17 octobre. Bonne réactivité des élèves, de l'équipe éducative et du personnel de cantine. Cependant la clé d'arrêt ne fonctionne toujours pas.
 - *La mairie précise que la clé ne sert qu'à réarmer et ne peut couper l'alarme.*

-La sécurité dans la cour de l'école de Beaulieu :

Plusieurs accidents ont eu lieu dans la cour à l'angle extérieur entre le bureau de la direction/ bibliothèque et même en installant 2 plots. Cette zone accidentogène a été signalée à la mairie. Il était question de faire un bac à fleurs dans cet angle.

La mairie va réfléchir à une solution.

- Les élèves et le personnel des deux écoles ont été et sont piqués par des moustiques.

Les mairies pourraient-elles mener une action (plantes ? chauve-souris ?...) afin de diminuer leur nombre ?

Il existe des pièges mais il n'y a pas de retours probants sur leur efficacité et ils coûtent entre 1 500 et 2 000€. La mairie va se renseigner auprès de l'école du centre de St Marcellin qui aurait trouvé une solution de démoustication.

-Le protocole sanitaire

- Les parents ont été informés d'un nouveau protocole à la rentrée des classes. Il comporte un socle et 3 niveaux. Nous sommes depuis la rentrée au socle. L'aération, les gestes barrière et la désinfection des lieux sont toujours de vigueur. Mais il n'y a plus le port du masque et les restrictions particulières.

6-Le projet d'école

Le projet d'école 2017-2020 se poursuit cette année. Un nouveau projet d'école sera élaboré au cours de l'année scolaire.

Tous les projets des classes devant être liés au projet d'école, ils sont présentés ci-dessous.

Le projet d'école se décline en 4 axes :

- **Amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun : *Enrichir le vocabulaire***
 - Résultats des évaluations nationales et restitution aux familles : Le ministère de l'Éducation nationale organise des évaluations pour les élèves à différents niveaux de scolarité. Elles ont lieu en début et en milieu de CP et en début de CE1 dans les domaines du français et des mathématiques. Elles permettent aux équipes pédagogiques de faire le point sur les compétences de chaque élève et de lui proposer un accompagnement adapté.
 - Un rendez-vous individuel a été proposé à tous les parents de CP et de CE1 à l'issue de ces premières évaluations.
 - Ateliers pédagogiques complémentaires : ils se poursuivent mais sans les directrices qui sont exemptées de ces heures.
 - Dictées intergénérationnelles avec *Les Amis du Vézy* (classe de CM1-CM2). La première dictée se déroulera le 28/11/22.

- **Parcours éducatifs :**

- **Parcours citoyen :**

- La laïcité : suite à la commémoration de l'assassinat de Samuel Paty, un travail dans la classe de CM1CM2 a été mené.
- La fraternité : les goûters d'anniversaire à l'école de Beaulieu.
- Election de délégués d'élèves dans les classes de l'école de Têche, puis conseils de délégués mensuels (après les vacances de Toussaint).
- Collecte de piles usagées et de bouchons plastique dans les 2 écoles du RPI. Début de l'action pour les piles usagées : le 17/10 en faveur du Téléthon. Collecte de bouchons : toute l'année, en faveur de Handi' Chiens.

- **Parcours artistique et culturel :** *Permettre à tous les élèves de se constituer une culture personnelle riche et cohérente.*

- Projet danse : projet départemental. Les élèves de la PS au CM2 participent au projet (7 séances avec une intervenante à partir de février + spectacle au Diapason le 22/11 pour voir « Dans mon potager » + restitution entre élèves participant au projet au Diapason le 16/05).
- Projet musical : Percussions avec une compagnie de Fontaine, « Les 40 batteurs » (semaine du 14/11 au 18/11 : 2 séances par jour et un spectacle le vendredi soir).
- Projet « correspondance photographique » : La classe de PS/MS va échanger des photos avec d'autres classes. Les enfants seront amenés à prendre des photos et à en retenir une qui fera l'objet à chaque fois d'un échange.
- Projet « à l'école de l'alimentation » : projet subventionné par le Parc Régional Naturel du Vercors. Les élèves de GS/CP vont mener un projet autour de l'alimentation locale en lien avec les fermes du territoire. Ils auront 3 interventions par un guide nature, 5 interventions avec une intervenante plasticienne, une sortie dans le Vercors avec la visite d'une ferme et une journée de restitution du projet avec les autres écoles sélectionnées.
- Sorties nature : Projet ENS (Espaces Naturels Sensibles) subventionné par le département. Les classes de GS-CP et de CE sont parties dans les Ecouges le 11/10/22 : découverte de la forêt (les arbres et la faune).
- Projet sur la thématique des milieux aquatiques : pour les classes de l'école de Beaulieu. Projet proposé par le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère. Les 2 séances seront animées par la Fédération de Pêche.
- Thème de l'année choisi par les enseignantes de Beaulieu : les 4 saisons.

- **Parcours éducatif de santé :**

Faire acquérir aux élèves de bonnes habitudes d'hygiène de vie.

- Semaine du goût : école de Beaulieu (du 10/10 au 14/10). Le thème de l'année : les saisons et le thème de la semaine du goût : les fruits de l'automne. Dégustations de fruits (poires, raisins, kiwis, noisettes, noix, raisins secs, amandes), de tartines de confiture de figues, châtaignes, noix et beurre de noix). Réalisations de tartes aux pommes par les élèves suivies par ...une dégustation !
- Visite médicale : l'infirmière de PMI est venue pour la visite médicale des 16 MS, les 26, 27 et 29 septembre au matin.
RAPPEL : 11 vaccins sont obligatoires à partir des naissances de 2018. Les CE2 ont également eu une visite médicale en septembre.
- Les parents délégués de l'école de Têche demandent s'il est possible, que les élèves puissent avoir du savon aux toilettes afin de se laver les mains correctement ?
Les élèves doivent s'adresser aux enseignantes en cas de rupture de savon. De son côté, la mairie va en discuter avec le personnel chargé de l'entretien des locaux.
- Les parents délégués de l'école de Têche rapportent que des familles s'interrogent sur la qualité des repas. En effet, des enfants qui mangent

vraiment de tout sans être difficiles, trouvent les repas moins bons qu'avant. Les familles voudraient savoir pourquoi la qualité a tant changé?
La mairie ne pense pas que la qualité a changé. Le personnel de cantine remplit une fiche de suivi avec le traiteur.

Apprendre à entretenir sa santé par un activité physique régulière

- Natation : 11 séances du 12/12 au 27/03, les lundis après-midi de 13h55 à 14h35 – Les classes concernées : GS/CP CE1/CE2
Il faut des parents agréés pour accompagner. Ces derniers peuvent s'inscrire tout au long de l'année auprès des directrices.
- Vélo : le jeudi après-midi - les élèves de CM de Têche.
Il manque des parents agréés pour encadrer ces sorties.
Les enseignantes observent d'une manière générale le manque de parents volontaires pour accompagner certaines sorties.
- Cross du collège de Saint Marcellin : le 13/10 les élèves de CM de Têche.

• **Réponse aux exigences d'une école inclusive – Elèves à besoins particuliers**

- Afin de permettre aux élèves à besoins éducatifs particuliers de travailler un maximum de compétences demandées aux autres élèves de la classe, 1 AESH est présente à l'école de Têche pour 2 élèves.
- Sophie DIAB, maîtresse spécialisée du RASED (Réseau d'Aides Spécialités pour les Elèves en Difficulté), a travaillé avec les élèves de CP sur le projet lecteur et sur la consigne avec les GS/CP.
- La psychologue scolaire est venue à la demande de l'enseignante observer la classe de GS/CP. Elle propose son aide aux parents pour établir des bilans et les orienter vers des spécialistes.
- Les enseignantes de l'école de Beaulieu auront une réunion avec l'équipe du RASED le 25/11 pour parler des difficultés scolaires des élèves et réfléchir à la mise en place d'aides.
- La psychologue scolaire a également été sollicitée par l'école de Têche qui attend une réponse de sa part.

• **Vie scolaire (relation avec les familles, communication, partenariats...) :**

○ **Questions sur l'organisation :**

Les parents délégués de Beaulieu et l'équipe enseignante souhaiteraient savoir qui remplacera à la rentrée des vacances de Toussaint, l'ATSEM qui part en congés maladie, dans la classe de GS/CP.

L'ATSEM sera remplacé par Mme Marielle Boulangeat le lundi, jeudi et vendredi et par Véronique Gerbert-Genton le mardi.

- Les parents délégués de Têche demandent s'il serait possible d'organiser une étude après la classe pour que les enfants qui le souhaitent fassent leurs devoirs, surtout pour les enfants qui ont garderie et qui rentrent tard chez eux ?

Dissocier les enfants la première heure de garderie pour les mettre au calme semble compliqué. Cela demanderait de constituer 2 groupes hétérogènes, chacun géré par une seule personne du périscolaire.

Une autre solution serait de demander à des parents volontaires d'encadrer cette étude.

- Les parents délégués de Beaulieu reviennent sur un sujet évoqué lors du conseil d'école en juin dernier : le paiement des frais de cantine et garderie en chèque CESU est-il possible ?

Le règlement des factures ne correspond pas forcément au montant du chèque CESU et demande à ce que le solde soit payé en espèces. Pour déposer des espèces, il faut un minimum de 50€. Cela entraîne des erreurs en comptabilité.

*Un parent délégué explique que le complément de paiement au chèque CESU peut se faire aussi en chèque. C'est le cas avec la communauté de communes.
La mairie va se renseigner à nouveau.*

Amélioration du comportement de l'élève quel que soit le moment de la journée et les adultes qui encadrent.

- Réunion de début d'année dans chaque classe.
- Chaque famille d'enfant de CP et CE1 est reçue par les enseignantes pour restituer les résultats des évaluations nationales.
- Madame Guichard rencontrera chaque famille 3 fois au cours de l'année, de nombreux parents semblant avoir besoin d'un accompagnement dans leur parentalité.
- Rencontre avec les familles sur demande des familles ou de l'école.
- Etablissement des règles de vie dans chaque classe.
- Règlement de la cour à l'école de Têche établi l'année scolaire dernière.

- Des parents font cependant part aux parents délégués, de problèmes récurrents de surveillance sur les temps périscolaires (cantine et garderie) : enfant mis au sol et frappé par un camarade, goûter « volé », enfant ne se sentant pas écouté par l'adulte, conflits réglés entre les parents.

Beaucoup de ces événements ont été relatés par les enfants eux-mêmes auprès de leurs parents une fois rentrés de l'école. En effet, des enfants qui ne sentent pas écoutés peuvent avoir du mal à confier un mal-être ou dénoncer une injustice.

Les parents s'interrogent sur la surveillance effective du personnel lors de la récréation de cantine et le moment du goûter de garderie. Ils déplorent un manque d'écoute des enfants, un manque de communication envers les familles car celles-ci règlent entre elles des problèmes survenus sur les temps périscolaires et regrettent que la dimension éducative de ces temps ne soit pas plus investie.

Concrètement, combien de personnes surveillent la récréation de cantine ? Comment se déroule le temps du goûter de garderie ?

La mairie fait remarquer que les parents qui règlent les conflits entre eux ne s'adressent pas à la mairie et le déplorent.

La mairie dit qu'il y a des enfants difficiles à gérer et que les adultes font leur maximum. L'expression « pas à l'écoute » leur paraît excessive.

Les parents délégués demandent qu'il y ait plus de communication afin que les enfants parlent de leur problème au personnel du périscolaire et que celui-ci soit en mesure de faire un retour aux parents rapidement. Les parents souhaiteraient que les problèmes qui arrivent pendant le temps périscolaire soient réglés pendant ce temps et non à la maison.

- Les parents délégués des 2 écoles soulèvent un problème identique : Pourquoi le système de couleur des avertissements présenté lors des réunions de classe ne figure pas dans les règlements de cantine et garderie des communes ? Pourquoi ne pas adopter le même système à Têche et à Beaulieu ? Le "compteur" des avertissements est-il remis à zéro chaque période de vacances, chaque trimestre ou court-il sur toute l'année scolaire ?

La mairie de Beaulieu est favorable à instaurer le même système qu'à Têche.

Les compteurs ne sont pas remis à zéro au cours de l'année scolaire..

Communication avec les familles

- Les parents de Beaulieu ont accès au site de l'école : <https://lepetitprince38470@toutemonecole.fr>
- Courriels avec les parents : Il y a actuellement de nombreux problèmes avec les envois de mails aux parents vers des adresses hotmail, laposte, live. Pour l'instant la solution n'a pas été trouvée mais la DSI (Division des Services Informatiques) du Rectorat assure y travailler.

Rappel : les enseignantes ne gèrent pas le transport scolaire, la cantine et la garderie. Pour toutes ces questions, les familles doivent s'adresser à la mairie.

Toutes ces informations se trouvent dans la note de rentrée.

Il semblerait que le périscolaire de Beaulieu n'a pas eu les coordonnées des familles de Têche. Les familles ne peuvent modifier leurs coordonnées sur BL enfance si elles ont changé. Les mairies vont mettre à jour leur classeur en faisant passer des fiches de renseignements aux parents.

7 Les travaux/ les achats

A l'école de Beaulieu :

- Des bacs de jardinage ont été fabriqués par l'employé municipal. Les enseignantes demandent si elles peuvent avoir du terreau.
La mairie répond positivement.
- Les enseignantes demandent des thermostats aux radiateurs afin de faire des économies car les fenêtres sont plus ouvertes que fermées ?
La mairie explique que la chaudière et les thermostats sont bloqués.

A l'école de Têche :

- Renouvellement de l'ordinateur portable et d'un lecteur externe pour la direction.

8 Remerciements

L'équipe enseignante remercie la mairie de Beaulieu pour le renfort au mois de septembre dans la classe de PS/MS et les bacs de jardinage.

Les enseignantes de Beaulieu remercient les parents qui ont participé à la semaine du goût.

Les enseignantes de GS/CP et de CE1/CE2 remercient l'APEBT pour la participation financière au transport lors de la sortie dans les Ecouges. Elles remercient aussi les volontaires qui ont accompagné la sortie nature.

La directrice de Têche remercie l'APEBT pour le financement du car qui a permis aux élèves de se rendre au cross du collège ainsi que les conseillers municipaux qui ont accompagné les enfants. Sans eux, elle n'aurait pas pu avoir lieu.

Les parents délégués remercient les mairies pour la prise en compte des demandes en moyen humain pour les services périscolaires.

Les parents délégués remercient les agents de cantine / mairie, pour les jeux mis en place pendant la pause méridienne.

Séance levée à 20h20